► Roussay. La famille Mary soutient Goëland avec « Mary Ourson »

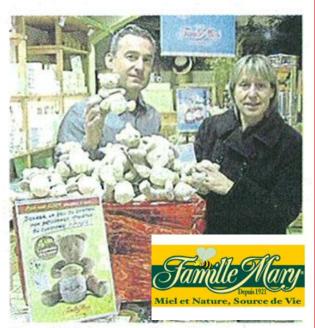
Grâce à ses peluches-oursons, Benoît Mary a remis 2384 € à Régine Guimbretière, pour aider l'association Goëland.

La famille Mary apporte son soutien depuis décembre 2005 à une association de Roussay, Goëland. Benoît Mary a lancé en 2005 l'opération 10 000 peluches-abeilles, qui s'est terminée fin 2008. Pour chaque peluche achetée, 2 € étaient versés à La Ferme des Mauges, soit une somme totale de 20 000 €. En décembre dernier, Benoît Mary a lancé une autre opération de 10 000 peluches-oursons.

Jeudi, un premier chèque de 2 384 € a été remis à Régine Guimbretière, représentante de Goëland ; 2 400 oursons ont été vendus en cette fin d'année. Pour la vente d'un ourson (4,90 €), 1 € est reversé à l'association. « Le but est de donner un peu de bonheur aux personnes atteintes du syndrome x fragile pour Noël 2009. Nous avons mis des centaines de peluches dans nos 18 magasins, et cela nous permet de sensibiliser nos 200000 clients. Nous impliquons nos salariés pour cette opération », indique Benoît Mary.

Une année riche

« Cette opération permet de soutenir l'association Le Goëland et de poursuivre les projets de création de structures adaptées comme La Ferme d'activités des Mauges. Ce lieu a permis



Benoît Mary remet le chèque à Régine Guimbretière.

à 38 personnes présentant des déficiences intellectuelles d'être prises dans une structure. Cette année, Le Goëland National fêtera ses 20 ans à Angers. La Ferme des Mauges sera visitée par une centaine de familles. Notre but est de transplanter ce modèle de ferme dans d'autres départements. Nous allons essayer de faire reconnaître notre association comme étant d'Utilité publique. Cela n'est pas gagné. Egalement, les fêtes des cucurbitacées sont une mobilisation locale qui rapporte 142 000 € depuis le début. Cette année 2009 a été très riche: inauguration avec Mme la ministre Roselyne Bachelot, une visite de Christophe Béchu, président du Conseil général... Je suis très sensible à l'engagement de l'entreprise Mary » commentait Régine Guimbretière.

Le Courrier de l'Ouest - Vendredi 15 janvier 2010